



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE MEAULNE-VITRAY

Le 09 février 2021

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, Lara DUPLAIX, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Absents : Paula CHAUSSENOT, Marie-Paule DUBREUIL, Jessica GILLET, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE.

Pouvoirs : Paula CHAUSSENOT donne pouvoir à Françoise TULARS
Marie-Paule DUBREUIL donne pouvoir à Jérôme MERLIN
Jessica GILLET donne pouvoir à Bernard DAMOISEAU.

Avant de commencer la séance, M. le Maire procède à la lecture du compte rendu des délibérations prises lors du conseil municipal du 14 Janvier 2021.

1. Service d'Eau et d'Assainissement Nord Rive Droite du Cher (SEA) : convention pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie :

L'entretien des poteaux à incendie est de la responsabilité du Maire. Jusqu'alors c'est une entreprise privée qui effectuait la révision de ce matériel, compte tenu que le SEA a l'habitude de gérer ce matériel et que le prix de sa prestation est identique à celle d'un prestataire privé soit environ 800 €, il est proposé de signer une convention avec le SEA pour assurer le contrôle et l'entretien des poteaux incendie.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal valide à l'unanimité la signature de la convention pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie avec le Service d'Eau et d'Assainissement Nord Rive Droite du Cher.

2. Borne électrique place de l'Aumance ouverture de crédits :

Les forains et marchands ambulants avaient pour habitude de se brancher sur un compteur électrique qui dépend à ce jour du SEA, il faut donc leur prévoir l'installation d'un nouveau bloc électrique.

Devis : pose de 4 prises 16 A, 2 prises triphasées : 5 742 €

Installation d'un nouveau compteur EDF : 1 500 €

Estimation totale arrondie à 7 500 €

Madame Duplaix est appelée à quitter la salle.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal autorise l'ouverture de crédit pour la borne électrique place de l'Aumance.

3. Puits stade municipal ouverture de crédits:

Un nouveau devis de puisatier a été proposé par l'entreprise SAS de l'OURS pour le forage du stade municipal, ce dernier propose d'atteindre une nappe phréatique plus profonde mais avec un débit d'eau plus important ce qui permettrait l'arrosage du stade et amortirait ainsi rapidement l'investissement supplémentaire.

Devis SAS de l'Ours avec forage à 40 m : 9 500 €

Dans le cadre du plan de relance, la subvention du département serait alors de 4 027 €, pour un projet total de 18 000 €.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal autorise l'ouverture de crédits pour le puits du stade municipal.

4. Création d'un budget annexe « Boulangerie » assujetti à la TVA :

L'ouverture d'un budget annexe est nécessaire dès lors qu'il concerne un Service Public Industriel et Commercial dont la nomenclature comptable est distincte de celle du budget principal. Afin de récupérer la TVA dans sa totalité pour les travaux mais également pour le futur locataire, il est proposé d'assujettir ce budget à la TVA.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal autorise la création du budget annexe « Boulangerie » assujetti à la TVA.

5. Boulangerie : demande de subvention :

Acquisition du local 110 000 € (hors frais de notaire) dont 45 000 € pour la partie Boulangerie et 65 000 € pour le logement + garage qui seront pris en charge dans le budget communal.

Estimation travaux : 336 850 € HT (Boulangerie : 191 000 € + Matériel : 100 000 € dont four à pain : 50 000€ + 45 850 € Maîtrise d'œuvre et contrôles)

Récapitulatif des dépenses :

DEPENSES	MONTANT EN € HT
Acquisition	45 000 €
Travaux	336 850 €
Total acquisition+travaux	381 850 €

Demande de subventions :

FINANCEMENT	MONTANT EN € HT	% DU MONTANT HT
Subv. Département	101 055 €	30 %
Subv. Etat	127 329.30 €	45 % écrêté à 0.84
Subv. Région	50 000 €	
Emprunt	103 465.70 €	
TOTAL	381 850 €	

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal autorise la demande de subventions pour le Budget annexe Boulangerie.

6. Acquisition maison Neveu :

M. Le Maire procède à la lecture du courrier envoyé par M. Neveu : l'offre à 47 000 € a été acceptée par M. Neveu.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal approuve l'acquisition de la maison Neveu.

7. Maison Neveu : demande de fonds de concours :

Il est possible de faire une demande auprès de la Communauté de communes de fonds de concours à hauteur de 15 000 €.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal approuve la demande de fonds de concours pour l'acquisition de la maison Neveu.

8. Réhabilitation d'un bâtiment communal rue des Dames : demande de subventions :

La loi ASAP assouplit et relève temporairement le seuil de publicité obligatoire des marchés publics, cette mesure est valable pour les marchés qui portent sur des travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € HT.

Une estimation des travaux de rénovation d'une partie du bâtiment 17 rue des Dames a été faite :

DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
MENUISERIE	Ent DAUMIN	17 830.00 €	21 396.00 €
PLAT. / PEINTURE	Ent TROTIGNON	7 386.44 €	8 863.73 €
ISOLATION	Ent GENEST	7 596.00 €	9 123.20 €
MACONNERIE	Ent TULLIO SANVOISIN	31 129.00 €	37 354.80€
ELECTRICITE	Ent NEVEU	13 186.49 €	15 823.49 €
SANITAIRE	Ent NEVEU	2 415.60 €	2 898.72 €
FRAIS INDUITS (15%)		11 931.53 €	14 318.99 €
<i>TOTAL TRAVAUX</i>		<i>91 475.06 €</i>	<i>109 778.93 €</i>
ACQUISITION		47 000.00 €	
TOTAL TRAVAUX + ACQUISITION		138 475.06 €	

Il est proposé le financement suivant :

FINANCEMENT	
SUBVENTION DEPARTEMENT (30%)	27 442.52 €
SUBVENTION ETAT (35% écrêté 0.84)	26 893.67 €
SUBVENTION REGION (acquisition + travaux)	20 000.00€
FONDS DE CONCOURS COM COM	15 000. 00€
AUTOFINANCEMENT	49 138.87 €
TOTAL	138 475.06 €

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal sollicite les subventions de l'Etat, de la Région et Département et approuve le plan de financement.

9. Local d'accueil : demande accord définitif Conseil départemental :

Les travaux débutent en Mars et devraient être achevés dans 6 mois.

DEPENSES	MONTANT HT
TRAVAUX	105 534.10 €
MAITRISE D'ŒUVRE	7 950.00 €
CONTROLE	1 550.00 €
SPS	1 137.50 €
ETUDE THERMIQUE	690.00 €
TOTAL	116 861.60 €

FINANCEMENT	
DEPARTEMENT	31 574.97 €
ETAT	45 863.00 €
AUTOFINANCEMENT	39 423.63 €
TOTAL	116 861.60 €

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal sollicite l'accord définitif du conseil départemental pour le local d'accueil.

10. SDE 03 :

a. Réhabilitation éclairage du pont de l'Aumance : plan de financement

Il est précisé qu'il n'est plus autorisé d'installer un éclairage en lumière directe sur les cours d'eau. Il est proposé de s'en tenir à un éclairage supérieur avec installation de 4 lanternes.

MONTANT DES TRAVAUX	13 629.00 €
FINANCEMENT SDE03	6 668.00 €
AUTOFINANCEMENT	6 961.00 €

Il est proposé de payer en 1 fois sur l'année N+1.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal approuve le plan de financement.

b. Dissimulation des réseaux électriques au lotissement des deux rivières : estimation des travaux

Il reste 220 m de réseau à enfouir et 4 candélabres à changer.

MONTANT ESTIMATIF DES TRAVAUX	95 000.00 €
FINANCEMENT SDE03	61 250.00 €
AUTOFINANCEMENT	33 750.00 €

M. Le Maire demande si par rapport au montant annoncé le conseil souhaite poursuivre l'étude.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal approuve la décision de poursuivre l'étude de Dissimulation des réseaux électriques au lotissement des deux rivières.

c. Ajout d'un éclairage vers le parking devant la Mairie de Vitray : plan de financement

MONTANT ESTIMATIF DES TRAVAUX	PROJECTEUR : 945.00 €	CANDELABRE DOUBLE TETE : 1 899.00 €
FINANCEMENT SDE03	237.50 €	475.00 €
AUTOFINANCEMENT	707.50 €	1 424.00 €

M. Le Maire propose l'installation d'un projecteur.

Vote : Contre 0, Abstention : 0

Le conseil municipal approuve l'installation d'un éclairage vers le parking devant la Mairie de Vitray et opte pour le plan de financement d'un projecteur.

Questions diverses :

- L'entreprise SDE 03 a testé des éclairages sur la chapelle Saint Eloi de Vitray et l'église Saint Symphorien de Meaulne, une étude est en cours.
- Le projet de chantier international Concordia a été accepté.
- Une réunion s'est tenue avec un riverain de Vitray pour aborder l'installation des stops dans le bourg de Vitray. Un diagnostic de vitesse sera effectué avant et après l'installation des stops.
- L'ONF a été contactée pour l'installation d'une plaque commémorant l'action de Messieurs DAFFY Georges et Marcel pour ralentir la progression des troupes allemandes durant la seconde guerre mondiale.
- Petit Casino : normalement un remplacement est prévu jusqu'à l'arrivée du nouveau repreneur.
- Après visite d'une école maternelle à Orval, la mise en place d'un sol souple dans la cour de l'école maternelle de Meaulne sera proposée à la Communauté de Communes.
- Les enfants des écoles recevront de la Communauté de Communes des masques chirurgicaux.

Prochain Conseil : Jeudi 11 Mars à 19h30 à la salle polyvalente.

21h30. La séance est levée.

